



Facture 1911039

Marloz le : 28 novembre 2019

Objet :
Aménagement chemin des Nouelottes

Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>Chemin des Nouelottes, sur une longueur de 300m</u>				
Délimitation des rives à la niveleuse y compris réglage des terres sur place	MI	300,000	1,00	300,00
Scarification, reprofilage avant rechargement y compris fourniture et mise en oeuvre de TV0/31.5 sur une épaisseur moyenne de 0.10m	M²	1 050,000	2,60	2 730,00
Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement bicouche à l'émulsion	M²	1 050,000	3,80	3 990,00

Les marchandises non réglées restent la propriété de l'entreprise

Nos factures sont payables comptant, net et sans escompte sauf convention contraire

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Total H.T.	7 020,00
TVA₃ : 20,00 %	1 404,00
Total T.T.C.	8 424,00
Net à payer (Euro)	8 424,00

CCM IBAN : FR76 1027 8084 2100 0202 3110 129 BIC : CMCIFR2A

Règlement :

Comptant

: 8 424,00 €